



L.C.F., Lutte Contre la Fraude ou ... Les Chiffres Fallacieux ?

Madame la présidente,
Mesdames et messieurs,

Nous voici réunis pour un groupe de travail (GT) relatif à la lutte contre la fraude (LCF).

Par le format et l'ordre du jour de la réunion, la Direction générale (DG) semble vouloir signifier toute l'importance qu'elle accorde à cette thématique.

- 1°) Ce groupe de travail est programmé depuis le départ sur toute la journée. Cela est notable. Trop de fois jusqu'à présent, sur d'autres thèmes, nous avons dû intervenir syndicalement pour que le format d'une demi-journée, initialement prévu, soit étendu à la journée.
- 2°) Nous avons en tout et pour tout 45 pages de documents de travail pour 6 points à l'ordre du jour (détails dans le tableau ci-contre). Cela nous donne de la matière sur la philosophie générale de l'administration.

Ordre du jour

Thème	Documents de travail	Nombre de pages
1°) L'état de la menace et la stratégie nationale	1 fiche	2
2°) Les plans nationaux d'action pour la mise en œuvre des priorités	4 fiches 1 plan	7 (3+1+2+1) 22
3°) Les mesures de renforcement : le volet juridique	1 fiche	4
4°) Les conclusions des chantiers d'évaluation pour le renseignement et le ciblage	1 fiche	5
5°) La stratégie de contrôle du e-commerce	1 fiche	2
6°) La politique des équipements de détection non intrusive (LAPI/scanners)	1 fiche	3
Total	10	45

Le contenu des documents de travail est intéressant. Il révèle une logique euphémisante. D'abord sur l'ampleur de la menace et la réalité de la fraude. Ensuite, *in fine*, sur les moyens mis en œuvre pour la déjouer.

Commençons sur l'euphémisation de l'ampleur de la menace.

- 1°) Les montants en jeu n'y sont aucunement estimés, alors que cette économie parallèle, par nature détaxée, participe du sous-financement des services publics, mobilisés par ailleurs pour y faire face.
- 2°) Les seules données chiffrées sont relatives à la fraude sur les tabacs, et se limitent à relever la hausse de 50% des saisies en volume (650 tonnes de tabacs saisies en 2022, contre 402 en 2021 et 284,5 en 2020). Elles font l'impasse sur l'estimation gouvernementale d'une baisse des saisies et contentieux à fort enjeu pour 2023 et les années à venir (détails dans le tableau ci-contre), concomitante à la réécriture du droit de visite...

Indicateurs de performance

Thèmes	Unité	2021	2022	2023 (cible)	2024 (cible)	2022-2024
Nombre de contentieux à enjeu en matière de LCF	Nb	10 120	10 212	9 200	9 300	-9%
Quantités de tabacs saisis par les services douaniers	Tonnes	402	649	400	410	-37%
Nombre de constatations réalisées sur des flux de fret express et postal	Nb	35 274	30 449	29 000	30 000	-1,5%

Source : Projet annuel de performance Gestion des finances publiques (pp 142-143), annexe au projet de loi de finances pour 2024.

Poursuivons sur l'inadéquation des moyens pour faire face à la fraude.

- 1°) L'informatique est quasi absente. Nos collègues techniciens des systèmes d'information (TSI) mobilisés en continu pour les collègues, sans perspective de carrière, apprécieront (cf annexe) ! Deux évolutions de ce moyen technologique essentiel sont seulement mentionnées dans les documents, sans autre détail :
 - a) au point 4 avec l'évocation d'un « programme informatique LCF [...] normalis[ant] les process de travail » au sein des cellules de renseignement et de programmation des contrôles (CRPC) ;
 - b) au point 6 avec le projet de recours à l'intelligence artificielle (IA) pour l'analyse des images issues des scanners à rayons X (RX) sur les sites postaux à l'horizon 2024-2025 (demain donc !). La pertinence de ce projet limité n'apparaît pas au Gouvernement (cf dans le tableau ci-dessus le nombre de constatations estimées en 2024 : -1,5% par rapport à 2022) !
- 2°) Surtout le renforcement massif en effectifs est à nouveau le grand impensé. Même le mot « effectif » est absent des documents ! L'évocation d'une doctrine d'emploi est mentionnée seulement 2 fois :
 - a) dans la fiche 4, pour les CRPC, il est indiqué « il s'agira de définir un schéma cible des emplois (encadrement, structure des emplois) ». Et même là, nous sommes moins sur un renforcement numérique que davantage sur un redimensionnement des grades pour l'encadrement)...
 - b) Pas mieux dans la fiche 6 sur la future petite dizaine (8 à 12) de camionnettes scanner déployées nationalement (3 en 2024 au Havre, Dunkerque et Marseille, et le reste en 2025). Les brigades dotées de ces moyens « devront mobiliser [...] une équipe de quatre agents ». Nouvelle mission, 0 renfort...

Contre la fraude, le nerf de la lutte passe par des effectifs -plus que doublés, selon le standard en vigueur en Allemagne-, sur la ligne et dans les services support, ainsi que par une informatique performante, ergonomique et simplifiée. Veillant aux intérêts des collègues et à l'intérêt général, nous sommes là pour vous le rappeler.

La délégation SOLIDAIRES Douanes



Annexe : communiqué des techniciens des systèmes d'information (TSI) du 19/10/2023 (début)

Nos collègues techniciens des systèmes d'information (TSI) ont adressé ce jeudi 19 octobre 2023 à la « haute » administration un communiqué :

- au niveau national, auprès du sous-directeur aux systèmes d'information (SI) et du chef du bureau SI-3 ;
- au niveau local, en mettant en copie les chefs de de chaque pôle logistique et informatique (PLI)

Ce communiqué, transmis ensuite à la représentation du personnel, exprime un légitime sentiment d'exaspération face aux différentes problématiques. Aussi bien en matière de conditions de travail (insuffisance de moyens aggravée par des exigences hiérarchiques en hausse) que d'absence de perspectives de carrière.

Voici le communiqué transcrit ici, remis en page, dont nous partageons le contenu.

Communiqué TSI

Nous tenons par ce texte à tirer la sonnette d'alarme quant à l'avenir de notre métier de TSI. En effet de nombreux éléments, dont vous avez connaissance, n'ont pas été résolus depuis de trop nombreuses années.

- Carrière :

Cela fait plusieurs années que certains d'entre nous participent de bonne volonté à des ateliers, tables rondes, ou autres séminaires dédiés à l'avenir des TSI. Malgré les nombreuses idées émises, aujourd'hui encore rien n'a changé.

Nous sommes très attachés à la proximité avec les utilisateurs qu'offre l'assistance car elle est un maillon central dans la réussite de n'importe quel projet informatique.

*Le grade de contrôleur principal reste l'échelon terminal de notre carrière. On constate que le déroulement de carrière des TSI avance moins rapidement que les autres collègues CO/AG/SURV [NDLR : Opérations commerciales / Administration générale / Surveillance] avec **un sentiment d'inéquité.***

Il est pourtant clair que le métier de TSI n'est plus le même qu'à ses débuts. L'expertise nécessaire aux tâches qui nous incombent, ainsi que les responsabilités qui reposent sur nos épaules ont grandement évoluées et justifient l'ouverture à la catégorie A de nos fonctions. De la même façon pour les TSII [NDLR : techniciens des systèmes d'information interrégionaux], il conviendrait qu'ils accèdent au statut de chef de service.

- Un métier qui se complexifie :

PPF [NDLR : Points de passages frontaliers], déménagements de services dans de nouveaux locaux, visioconférences, téléphonie IP [NDLR : protocole internet, en anglais internet protocol], viticulture, réseau local, accompagnement des évolutions des marchés publics (RIE [NDLR : Réseau interministériel de l'Etat], SOLIMP [NDLR : solutions d'impression], téléphonie mobile), bientôt Active Directory [NDLR : service d'annuaire]... Gérer tous ces dossiers de front et simultanément demande expertise, rigueur et organisation.

Aussi, nous souhaitons être considérés non plus comme des techniciens mais comme des spécialistes.

- Une offre de formation famélique :

*Les projets et évolutions, nécessaires, s'enchaînent sans réelle formation, si ce n'est une petite visio par-ci ou un PDF d'une page par-là. Or ces médiums sont loin de permettre d'appréhender efficacement les problèmes qui seront inévitablement rencontrés par nos utilisateurs. De ce fait, nous sommes obligés de gérer les dépannages qui interviennent inmanquablement au cas par cas, en nous débrouillant et en tentant de rassembler les informations éparées. Nous souhaitons une **formation de qualité et diplômante.***

- Des canaux de communication multiples :

*Notes dans COURRIER (cotées, ou pas par la DI), site intranet ESCALE, site ministériel OSMOSE, messagerie Mercure... l'information, quand elle existe, est disséminée aux 4 coins du SI douanier. **Impossible de s'y retrouver.** Le TSI se retrouve souvent à envoyer un message sur le forum Tchap TSI/DG-SI2 pour se voir répondre « L'info existe, elle est disponible depuis longtemps [à cet endroit] ».*



Annexe : communiqué des techniciens des systèmes d'information (TSI) du 19/10/2023 (suite et fin)

- Une feuille de route déconnectée :

Aujourd'hui les projets se suivent, se superposent, se collisionnent.

Conscients des impératifs de sécurité et d'évolution des technologies, nous avons toujours répondu présents jusqu'à maintenant. Mais les derniers projets en date semblent réellement faits dans l'urgence et sans anticipation des impacts sur le réseau SI...

Combien de temps passé à déployer, tester, comprendre, faire accepter aux utilisateurs, s'autoformer pour des projets qui... soit ne vont pas au bout, soit ne semblent jamais aboutis ?

Les collègues de DG-SI [Direction générale, sous-direction aux Systèmes d'information] qui portent ces projets à bout de bras ne sont pas en cause, mais au niveau local c'est l'incompréhension qui règne sur l'utilité de certains projets, l'impatience qui se fait sentir pour des projets tant attendus, ou la grogne qui s'exprime sur des projets en cours de déploiement dont la mise en place est complexe et laborieuse.

*Aussi, nous souhaiterions une **livraison d'applications, consolidée, validée et, recettée.***

Ces constats dont vous aviez déjà connaissance, vous ont été à nouveau présentés par nos TS2I lors d'une visioconférence le 10 octobre dernier, accompagnés de propositions.

Nous voulons dès à présent) :

- **obtenir enfin des mesures concrètes de perspectives de carrière et de revalorisation de salaire.**
- **faciliter le recrutement des TSI, TS2I**
- **mieux planifier les projets à venir, en prévoyant la communication adéquate**
- **proposer des formations afin de suivre l'évolution de l'informatique**

Une réelle prise de conscience sur l'évolution de notre métier est nécessaire au plus haut niveau : l'informatique n'est plus qu'un simple outil, elle constitue le cœur de tous nos métiers douaniers. Et ce cœur ne sert à rien sans l'apport d'oxygène que constitue un solide réseau d'assistance constitué d'experts motivés. Sans réseau, sans serveurs, sans poste de travail, sans moyens de communication, toute activité serait à l'arrêt !

Nous attirons votre attention sur notre mécontentement et sur les conséquences qu'une fin de non recevoir pourrait entraîner car nous ne sommes pas sûrs que vous ayez pris la pleine mesure de l'exaspération de notre profession.

Le réseau TSI - le 19 octobre 2023

**Plein soutien aux collègues informaticiens
en lutte pour la défense de leurs droits !**

**Leur combat, pour disposer de moyens
et être reconnus, est légitime.**

**Sans informatique, la lutte contre la fraude est vaine
et l'exercice des missions devient impossible.**

**Leur combat participe de la défense de l'intérêt général !
SOLIDAIRES Douanes se tient résolument à leurs côtés.**

L.C.F., Lutte Contre la Fraude ou ... Les Chiffres Fallacieux ?



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : contact@solidaires-douanes.org

adhésion : solidaires-douanes.org/-adhesion-

Un syndicalisme clair et sincère !